

Procès-verbal de la 41^{ème} Assemblée Générale



TENNIS CLUB
SAINT-SULPICE

du Tennis Club Saint-Sulpice

Dimanche 27 avril 2025, 17h00

Club de Saint-Sulpice

Nombre de participants : 29 + 3 membres du comité + président

Présidence : Romain Bérard

1. Mot de bienvenue

Le Président ouvre l'assemblée à 16h10, salue et remercie les membres présents à cette 41^{ème} AG du TCSS.

2. Liste de présence

Le nombre de personnes présentes est relevé.

Pierre-André Leuenberger et M. et Mme Lavanchy sont excusés.

3. Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 27 avril 2024.

Mis en ligne sur le site web du club, le procès-verbal de l'AG 2024 n'a fait l'objet d'aucune remarque ; il est accepté à l'unanimité.

4. Rapport du Président

Tout le Comité remercie :

- la Commune de St-Sulpice pour son soutien au club, financier et logistique par la location gratuite de la salle de gym durant la période d'hiver.
Merci à la Municipalité pour les contacts privilégiés et la défense de nos intérêts face à des demandes extérieures.
- les sponsors privés : François Sport à Morges, Juggers sécurité à Lausanne, Mangani et Forte, garage à St-Sulpice, la banque Raffaeisen Morges Venoge, et Greenconnect, le dernier sponsor qui nous a rejoints ;
- tous ceux qui contribuent à la bonne santé du club :
 - les membres du Comité : Edouard Cattin, Reto Gehring, Patricia San Narciso Aguinaco et Brice Lapeyre. Nous pensons à Edouard qui voyage actuellement en Australie et qui semble profiter de cette parenthèse exotique.

- nos professeurs : Brice Lapeyre et Sevan Imhof qui encadrent juniors et adultes à la satisfaction de tous.
- tous les juniors ou anciens juniors qui secondent Brice et Sevan lorsqu'ils ont besoin d'aide.
- tous les membres qui nous soutiennent en participant aux événements, nous donnent un coup de main, nous encouragent !

Saison 2024

En 2024, les courts ont été ouverts le 29 mars ! Comme cette année !

Les courts, ouverts jusqu'à mi-novembre, sont restés dans un bon état jusqu'à la fermeture. M. Fermin Súl qui avait la lourde tâche de remplacer Jean-Marie Meyer s'en est globalement bien sorti, même si les aléas de la météo – bise, sécheresse, fortes chaleurs – ont été davantage remarqués que les années précédentes.

Les travaux d'entretien du club se poursuivent : changement de luminaires, pose de sèche-mains dans les vestiaires, contrôles des installations électriques, taille des arbres. D'autres travaux sont encore prévus ; nous en reparlerons notamment en point 10 de l'ordre du jour.

Du côté de la compétition, notre club a été bien représenté.

Les dames sont arrivées premières de leur groupe ! Tout comme une des équipes messieurs de jeunes-seniors, qui a aussi remporté ses deux matchs de promotion. Les autres jeunes seniors se sont maintenus en 2^e ligue.

Cette année, nous aurons aussi une 2^e équipe dames !

Du côté des juniors, six équipes ont participé aux interclubs : garçons 18&U, 15&U, 12&U, filles 15&U et 12&U ainsi qu'une équipe Kids 10&U.

Bravo à toutes ces équipes pour leurs bons résultats !

Les stages proposés durant les vacances de Pâques, d'été et d'octobre, organisés par Brice Lapeyre, ont à nouveau remporté un franc succès, tout comme les cours de tennis juniors qui accueillent chaque année toujours plus d'enfants, qu'ils soient membres ou non.

A la grande joie des juniors et des adultes qui suivent des cours, Sevan Imhof est resté fidèle au club et a parfaitement secondé Brice toute l'année ! Nous nous réjouissons à l'idée de compter sur une équipe de professeurs attachés au club, qui permettent aux jeunes de progresser, de se montrer compétitifs en compétition ou d'éprouver simplement

du plaisir à JOUER au tennis et de pratiquer un sport avec des amis !

De plus, plusieurs de ces juniors plus âgés ou certains jeunes encadrent aussi la relève en donnant un coup de main à Brice et à Sevan lorsqu'ils en ont besoin, le mercredi après-midi ou pendant les stages. Parmi eux, on trouve ainsi Alexis et Evan Belmont, Simon et Thomas Bérard, Sébastien Groffi, Maya Hirsch, Oriane Joz-Roland, Benjamin et Marwane Meylan, Thomas et Zoë Molinari, Maxime Verhar, Azadée et John Zagury, qui ont parfaitement complété l'équipe des professeurs.

Cette excellente ambiance et cette dynamique positive inculquées par les professeurs se sont vérifiées une nouvelle fois à la nuit des juniors organisée début juin par nos professeurs et Edouard et qui a remporté à nouveau un franc succès. Succès remporté non seulement auprès de tous les enfants ravis de jouer tard le soir, mais encore auprès des adultes, tout heureux de se retrouver sur la terrasse pour manger une grillade ! Merci à Sydne Schlumberger d'avoir repris le stand « crêpes » !

En septembre se sont déroulées les finales de nos tournois internes. Comme l'année précédente, les qualifications se sont jouées durant l'été et demi-finales et finales se sont jouées le week-end ! Ces tournois ont vu la victoire d'Isabelle Udin chez les dames et de David Battilotti chez les hommes. En double, les titres ont été remportés par Enolia Balogun Colacchia et Debora Zuru, par Reto Gehring et André Gruhl et par Anne et Sergio Guslandi en double mixte.

Mille mercis à Sergio Guslandi et Marco Colacchia qui ont « inauguré » le four à pizzas en régalant tous les spectateurs et joueurs présents aux finales.

Même lorsque les courts ferment, le club continue à fonctionner en proposant des cours aux plus jeunes, donnés par Brice et Sevan au Collège des Pâquis !

Voici enfin quelques informations relatives à la saison 2025 :

- le nombre de membres est toujours stable : 156 adultes (- 7), 25 jeunes (+ 4), 79 juniors (- 2) , 39 membres en congé (=), 1 entreprise (Logitech) = 299 (+ Logitech), sans compter tous les juniors (150 environ) qui prennent des cours sans être – encore – membres ;

Enfin, le travail accompli chaque année par le Comité est de plus en plus important (plus de pause durant l'hiver, travaux divers, nombreuses sollicitations en tout genre). Je vous remercie ainsi d'applaudir les membres du comité Patricia, Edouard, Reto et Brice.

5. Rapport du Trésorier et des vérificateurs des comptes

Les produits totaux de l'exercice s'élèvent à 197'327,01 CHF, les charges (hors amortissements et provisions) à 150'902,12 CHF et les amortissements et provisions à 45'000 CHF. L'exercice s'est soldé par un bénéfice de 1'424,89 CHF.

Produits

Les principaux postes de revenus ont presque tous connu une croissance en 2024 : l'école de tennis continue de voir son activité progresser favorablement, avec des recettes de 86'661 CHF, en hausse de 1'140 CHF. Les produits liés aux cotisations et aux finances d'entrée ont augmenté de 510 CHF, pour un total de 87'370 CHF. Le poste invitations connaît une baisse par rapport à 2023 (- 1'455 CHF). Le soutien de la commune (15'000 CHF) demeure inchangé. Le poste USL de 1'417,90 CHF, comprend la différence entre le versement de l'USL au titre de 2024 et les frais de la fête de Noël au village. Nous avons un nouveau sponsor en 2024, Green Connect.

Le poste buvette et s'élève à 385,51 CHF et comprend les activités liées à la soirée junior et le résultat du frigo boissons en libre-service. Le poste produits divers, 322,60 CHF, représente les intérêts créditeurs de la banque.

Charges

Les frais de réfection de printemps sont en légère baisse par rapport à 2023 et s'établissent à 24'646 CHF. Les frais d'entretien s'élèvent à 8'396,92 CHF.

Les charges liées à l'activité Juniors ont été de 68'752 CHF (net de subventions J+S pour 13'076'80 CHF). Au total, l'école de tennis dégage un excédent de 17'907,29 CHF.

Le poste salaire entretien courts-club house représente le salaire du gardien pour 15'159 CHF et les cotisations sociales et assurances sont à 3715,45 CHF. Légère baisse des dépenses eaux/électricité qui s'élèvent à 6'303 CHF. Les dépenses association tennis, liées au nombre de licences augmentent à hauteur de 9'710 CHF.

Le poste animation s'élève à 7'332,83 CHF et comprend notamment l'achat du four à pizza pour 4'300 CHF, les trophées et cadeaux remis lors des tournois et aux membres du comité sortants, ainsi que les évènements organisés (l'apéro du club, pizzas lors des finales de tournois).

Le poste Internet, Swisscom, système de réservation a eu une hausse dû au développement du nouveau site Internet.

Les frais de comité s'élèvent à 1'115,45 CHF (réunions et repas fin d'année).

Le total des charges avant amortissement et provisions est de 150'902,12 CHF. Amortissement annuel des installations de 20'000 CHF et provision annuelle pour entretien de 25'000 CHF pour les luminaires LED des terrains.

Bilan

La trésorerie (CS + Raiffeisen + caisse) s'élève à 190'063.25, en hausse de 31'274,89 CHF par rapport à 2023.

Le total des provisions pour entretien inscrites au bilan s'élève à 30'000 CHF à fin d'exercice, destiné à l'éventuel changement de luminaires des terrains.

Le capital s'élève à 176'661,50 CHF à fin d'année, en tenant compte du bénéfice de l'exercice 2024.

6. Décharge du Comité

Les comptes 2024 ont été vérifiés par Marc Habisreuntinger et Jean-Paul Meyer. Jean-Paul présente le rapport des vérificateurs qui proposent d'approuver les comptes.

Les membres présents prennent acte des vérificateurs des comptes, approuvent à l'unanimité le rapport du Trésorier et donnent décharge au comité.

7. Budget 2025

Budget 2025

Les produits budgétés pour 2025 s'établissent à 214'850 CHF, comprenant principalement :

- Cotisations et finance d'entrée – 85'000 CHF
- Ecole de tennis - 80'000 CHF
- Location courts – 2'000 CHF
- Subvention commune inchangée par rapport à 2024 à 15'000 CHF
- Dissolution des provisions de 30'000 CHF pour le projet luminaires LED

Les charges budgétées s'établissent à 193'850 CHF (avant amortissements et provisions), comprenant :

- Cours Junior – 65'000 CHF
- Réfection de printemps – 25'000 CHF
- Salaire net entretien courts/club house : 17'000 CHF tient en compte le salaire du gardien et de la femme de ménage.

- Entretien et installations – 53'000 CHF (Travaux électriques vestiaires, travaux de canalisation, arbres, facture des architectes en vue des couverts et projet luminaires LED)
- Interclubs – 1'500 CHF (une équipe femmes de plus)
- Autres postes de charges relativement inchangés par rapport à 2024.

Au total, en tenant compte de l'amortissement annuel de 20'000 CHF, le bénéfice budgétaire pour l'exercice s'élève à 1'500 CHF.

L'assemblée accepte le budget de 2025 et donne décharge au comité.

8. Parts de soutien

Le comité poursuit le remboursement des parts de soutien ; il propose de rembourser le double que les années précédentes, pour un montant de CHF 4'300, soit 4 parts à CHF 200.- et 7 parts à CHF 500.-

Les parts suivantes sont tirées :

Parts à CHF 500.- :

- no : 3 → Michel Amy
- no : 7 → André Ausoni
- no : 18 → Castolin SA
- no : 19 → Castolin SA
- no : 84 → René-Marc Paroz
- no : 173 → Raymond Bourgoz
- no : 110 → Raymond Bourgoz

Parts à CHF 200.- :

- no : 247 → Depellens SA
- no : 307 → Lechaire SA
- no : 320 → Francis Maret
- no : 347 → Martial et Micheline Vuillaume

9. Calendrier 2025

Romain présente le calendrier 2025 qui est disponible sur le site web.

Il met l'accent sur la nuit des juniors, le vendredi 13 juin, sur la nuit des seniors le 20 juin, organisée par Jean-François Molinari, et le dimanche 7 septembre pour assister aux

finales, participer à la remise des prix, et bien évidemment vivre un moment convivial autour d'une petite restauration.

Les tournois internes des simples s'organiseront selon la même formule que l'année passée. Les matchs se joueront toute la saison ; seules les finales se dérouleront sur le week-end de septembre.

10. Projet d'éclairage LED

Le projet LED vise à moderniser l'éclairage des 4 terrains actuels du club. Aujourd'hui, les installations utilisent des éclairages halogènes, qui sont non seulement énergivores, mais également vieillissants. De plus, il devient de plus en plus difficile de se procurer les ampoules nécessaires, avec des délais d'approvisionnement longs et une disponibilité incertaine.

Le changement vers un éclairage LED présente plusieurs avantages. D'abord, il permettra une économie d'énergie de 70 % par rapport à la consommation actuelle. Ensuite, les coûts d'entretien seront réduits, puisque la durée de vie des LED est environ six fois plus longue que celle des halogènes. L'éclairage sera également amélioré : la lumière sera plus homogène, offrant une meilleure visibilité pour les joueurs. Enfin, cette transition permet d'anticiper d'éventuelles futures normes énergétiques et de garantir la conformité des installations.

Le projet sera réalisé en collaboration avec l'entreprise Jofam, située à St-Cergue, reconnue pour son expertise auprès de nombreux clubs de tennis et de sport, et partenaire officiel de Swiss Tennis. Les mâts existants seront conservés et seuls les projecteurs seront remplacés. Le devis global pour l'ensemble de l'opération s'élève à 40 606 CHF, tout compris.

Concernant le financement, une subvention de la Loterie Romande à hauteur de 8 120 CHF a été obtenue. Le reste du montant, soit 32 846 CHF, sera couvert par les fonds propres du TCSS. Une incertitude subsiste toutefois concernant la nécessité éventuelle de remplacer le tableau électrique, ce qui pourrait engendrer un coût supplémentaire.

Sergio Guslandi et Marc Habisreutinger souhaiteraient recevoir les devis importants en amont afin que les membres puissent le consulter plus en détail avant le vote du budget en assemblée générale. Sergio propose également d'envisager une réalisation du projet en deux étapes afin de prolonger l'utilisation des éclairages halogènes restants et ainsi réaliser des économies.

Le comité précise que cette option a déjà été analysée, mais qu'il est plus avantageux économiquement de remplacer l'éclairage des quatre terrains en une seule fois, notamment en raison des coûts liés aux déplacements de l'entreprise et à l'utilisation de la nacelle.

Pour les futurs projets d'importance, le comité trouvera une solution pour que les membres intéressés puissent consulter les devis avant l'assemblée générale afin de voter en toute connaissance de cause.

À l'issue des discussions, les membres présents à l'assemblée générale votent à main levée et approuvent à la majorité la décision de donner décharge au comité pour la réalisation du projet LED en lui demandant de réexaminer les conditions financières afin de réaliser les travaux en 1x ou 2x selon l'option la plus pratique et avantageuse.

Vincent Ackermann propose son aide pour un travail d'expertise.

11. Projet de courts couverts

Le Président expose brièvement le projet de courts couverts sur la parcelle ouest. Le projet a avancé et a été présenté à la Municipalité qui lui a réservé un accueil favorable. La Municipalité est à nouveau remerciée pour défendre les intérêts des associations du village.

Le projet consiste en trois courts couverts et 4 terrains de padel. Comme présenté dans le budget, le club a payé une première facture (architecte) afin d'avancer sur le projet.

En fonction de l'avancée du projet et de son acceptation par la Commune, il est proposé qu'une somme soit prévue au budget 2026.

Marc Habisreutinger pose des questions sur le financement. Il connaît des investisseurs privés qui seraient partants.

Vincent Ackermann propose à nouveau son aide pour un travail d'expertise.

12. Élections statutaires

Le comité doit faire face à une nouvelle démission : Reto Gehring vit maintenant à Zurich et prend logiquement ses distances après des dizaines d'années consacrées au club. Un immense merci pour tout !!! Reto reste intégré au Comité pour coacher son remplaçant et valider les paiements le temps que d'autres membres du Comité obtiennent les autorisations du Crédit Suisse.

Jean-François Molinari a déjà montré sa motivation en acceptant le poste de responsable seniors... Il est proposé pour rejoindre le Comité et reprendre la compétition. L'assemblée valide cette élection en applaudissant Jean-François Molinari.

Les autres **membres du comité** et le président sont maintenus à leur poste par acclamation.

Vérificateurs des comptes et suppléant :

L'assemblée confirme comme vérificateurs des comptes pour 2025 : Marc Habisreutinger (2^e mandat), Jean-Marc Rapin (1^{er} mandat) et Natalie Decosterd qui se propose comme suppléante.

13. Divers et propositions individuelles

Sergio Guslandi demande au Comité d'envisager l'entretien des courts par une autre entreprise ; les tarifs semblent très élevés par rapport aux offres que l'on peut trouver dans d'autres cantons (voir avec TennisBau). Le Comité va se renseigner.

Georges Szgezdi demande que les membres jouent sur les courts qu'ils ont réservés afin d'éviter tout problème. Il demande qu'une brosse pour nettoyer les lignes soit à disposition sur chaque court ; le Comité rappelle qu'il y a un balai sur chaque terrain. S'il manque, il est possible que les deux balais se retrouvent sur le même court.

Marc Habisreutinger dit que, dans plusieurs clubs, la cotisation est offerte aux membres du Comité. Il propose que ce soit le cas à Saint-Sulpice. Il est remercié pour sa proposition qui sera à l'ordre du jour de la prochaine AG.

En raison de plusieurs abus constatés, le Président demande que tous les membres respectent les règles par rapport aux invités ; lorsqu'un membre joue avec un non-membre, il effectue une réservation avec un « invité ». Les invitations sont facturées en fin d'année. Si le jeu prévu avec un invité n'a pas été possible, par exemple à cause de la pluie, les membres doivent envoyer un message sur l'adresse du club afin que cette réservation puisse être annulée.

Dominique Brandt évoque avec tristesse le récent décès d'André Ciocca et rappelle le rôle déterminant qu'il a joué dans la fondation du club et sa présidence. Une minute de silence est observée en sa mémoire.

L'assemblée est invitée à partager le verre de l'amitié.

Fin : 17h40